

Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

Ploërmel, le 20 NOV. 2014

RESEAU FERRE DE FRANCE

Commission particulière du débat public

Liaisons ferroviaires Bretagne - Loire

107 Avenue Henri Fréville

CS 10704

35207 RENNES CEDEX 2

N/Réf. : 141118-PLD_PA-Débat_public_RFF

Objet : Débat LNOBPL

Madame, Monsieur

Après avoir pris connaissance du projet "Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de La Loire" présenté par le Réseau Ferré de France, dans le cadre du débat public, le Bureau syndical du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne a émis un avis défavorable au projet présenté.

En effet, le Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne est concerné par la création d'une nouvelle section ferroviaire entre Rennes et Quimper. "Au delà d'un tronç commun avec la section Rennes-Brest, son insertion s'oriente vers le sud en contournant la forêt de Paimpont puis en traversant les Landes de Lanvaux. Le raccordement à Vannes présente des sensibilités accrues".

Les élus du territoire du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne jugent que ce projet :

- offre une accessibilité inchangée au TGV, à la capitale régionale et à Paris, quelle que soit le scénario ;
- génère une emprise foncière conséquente sur un territoire marqué par l'agriculture et l'agro-alimentaire ;
- entaille du nord au sud, le territoire avec un impact paysager et environnemental conséquent ;
- supporte un choix d'aménagement n'offrant aucunes plus-values pour ce territoire (pas de nouvelle gare) et permettant essentiellement de répondre aux besoins des métropoles afin que celles-ci puissent se rapprocher en distance-temps et de répondre aux problèmes de congestion péri-urbaine de Rennes et Nantes.

En conséquence, le projet présenté ne propose pas :

- d'améliorer la desserte du territoire sur la capitale régionale et Paris (la gare TGV la plus accessible, pour une majorité d'habitants du territoire étant celle de Rennes),
- de renforcer l'armature de la Région Bretagne en s'appuyant sur le réseau des petites et moyennes villes,
- de faire de ces "grands travaux d'aménagements" d'intérêt national, un moment pour désenclaver le Centre Bretagne.

Syndicat mixte Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne
Centre d'activités de Ronsouze - BP 30555 - 56805 PLOËRMEL cedex
Tél. 02 97 74 04 37 - Fax : 02 97 74 17 76
E-mail : contact@paysdeploermel-coeurdebretagne.fr

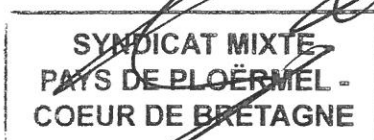
En revanche, ce projet de "Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de La Loire" participe à une tendance lourde, à savoir concentrer les habitants, les emplois, les services et les équipements autour des métropoles régionales.

Le Bureau syndical du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne demande à ce que ce projet soit revu pour être complété par une véritable politique de transport ferroviaire pour l'ensemble des territoires. Cette ambition doit permettre le désenclavement de nos territoires, doit participer à l'amélioration des relations vers les autres territoires bretons, et notamment l'accès à des services et équipements métropolitains. Il en va de la cohésion et cohérence des politiques régionales et nationales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Patrick LE DIFFON

Président



Copies à :

- Monsieur Pierrick MASSIOT, Président du Conseil Régional de Bretagne,
- Monsieur François GOULARD, Président du Conseil général du Morbihan,
- Messieurs les Présidents des Communautés de communes du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne
- Madame et Monsieur les Co-Présidents du Conseil de Développement Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne